LA ROUTE BLANCHE

28 AU 31 Janvier 2021

6 ans

Sury aux Bois - Vals les Bains

Circuit de Lurcy Levis
Boucle nocturne
Pont d'Arc
Le Pont du Gard

GARAGE Rétro des Routes
MÉCANIQUE ★ CARROSSERIE ★ PEINTURE
5 route de Fay aux Loges ★ 45530 Vitry-aux-Loges
Tél. : 02 38 59 41 14

SURY AUTO COLLECTION SAC

SURY AUTO COLLECTION

33, rue de la Brosse Robin — 45530 Sury aux Bois
Mobile: 06 72 00 59 69 - Mail : dominique.viginier@orange.fr
www.sury-auto-collection.org

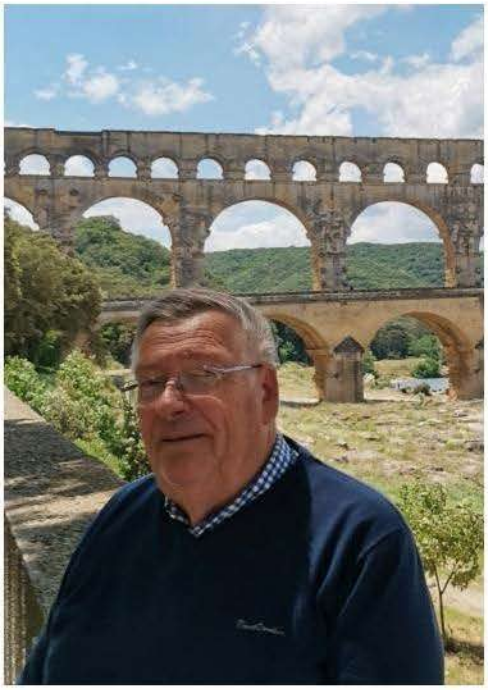

Le mot du Président

Chers amis,

En 2021, Le départ de la première voiture, sera donné à Sury aux Bois sur le parking de la salle polyvalente, le jeudi 28 janvier 2021 à 8 h. Les véhicules et participants sont attendus de 6 h.30 à 7 h. 15 au village départ. Un petit déjeuner sera offert par la municipalité.

Pour cette prochaine édition de La Route Blanche 2021, nous passerons par Lurcy Lévis ou nous aurons une séance de roulage doublée d'une spéciale sur le circuit, avant de déjeuner sur place. L'après-midi direction le Sud pour rejoindre ce magnifique département de l'Ardèche. Tout comme l'an dernier, vous logerez en hôtel *** pendant 3 nuits au Grand Hôtel des Bains à Vals les Bains.

Cette année 2021 verra naitre un nouveau système de chronométrage électronique pour les spéciales. En effet un transpondeur placée sur la vitre arrière de votre voiture sera captée par une balise posée sur le bord de la route. Vous connaitrez le point de départ et d'arrivée de la spéciale par un code GPS. Une balise intermédiaire pourra être mise en place sans en communiquer l'emplacement. La moyenne de la spéciale devra ainsi être respectée durant tout son parcours.

C'est effectivement sur les routes mythiques du Monte Carlo que je vous entrainent une fois encore pour cette sixième édition de la Route Blanche. Des paysages aussi éblouissants que l'an passé.

Le vendredi 29 janvier deux grands sites classés sont au programme avec un arrêt photo obligatoire. Pont d'Arc, et le Pont du Gard ou vous déjeunerez le midi. L'après midi un parcours de spéciales sur les routes du Monte Carlo vous ramènera vers l'hôtel pour le dîner. Pour la première fois, une boucle nocturne sera organisée. Le départ aura lieu de l'hôtel après le dîner, à 22 heures et l'arrivée samedi 30 janvier entre 0 h. et 1 h. du matin.

Le Samedi 30 janvier, c'est en altitude que se déroulera cette troisième journée avec le franchissement de plusieurs cols, un déjeuner campagnard à l'Auberge Rouge avant de terminer dans une folle ambiance comme l'an passé.

Dans ces temps particuliers, les barrières sanitaires seront respectées, et le masque sera obligatoire dans les endroits justifiés.

Dominique Viginier
Président de Sury Auto Collection

La Route Blanche
28 au 31 Janvier 2021

Si vous arrivez la veille à Sury aux Bois

Le Gite des Basses Bruyères met à votre disposition plusieurs chambres individuelles (8) dont deux pour handicapés. Toutes les chambres sont d'accès plein pied.

Vous réservez votre chambre directement
par téléphone au 06 63 18 42 13
bassesbruyères@gmail.com
Hôtel du Parc à Chateauneuf sur Loire
02 38 56 13 13
Hôtel à Nesploy (3 kms) 4 chambres
Merci de faire connaitre à l'organisation votre choix

Points obligatoires

-Permis de conduire en cours de validité
-Attestation d'assurances en cours de validité
-Contrôle technique automobile en cours de validité
-Boîte de lampes de secours
-Jerricane 10 l. de carburant
-Jerricane 5 l. liquide refroidissement
-Pneus hiver (très fortement recommandé)
-Chaînes (très fortement recommandé)

Les pénalités

-Retard à Sury aux Bois = 2000 Pts
-Absence de plaque de Rallye = 500 Pts
-Ne pas pointer à un CP ou CH = 1000 Pts
-avance ou retard à un C.H. = 1 point par seconde
-Ne pas prendre le départ d'une étape = non classé

CLASSEMENT FINAL :

Le classement se fera sur l'ensemble des points obtenus sur le parcours, aux CH et CP ainsi que les pénalités. L'équipage ayant obtenu le plus petit nombre de points sera déclaré vainqueur.
En cas d'ex æquo, avantage sera donné au véhicule le plus ancien puis si besoin à la cylindrée la plus faible.

Le classement général sera établi en tenant compte de l'année de la voiture comme suit:
Pour une voiture de 1960 :
coeff. Multiplicateur = pénalités x 1,60

La Route Blanche
28 au 31 Janvier 2021
Le Règlement

Article 1 - Définition.

l'Association "Sury Auto Collection" organise du jeudi 28 janvier 2021 à 6 h.00 au dimanche 31 janvier 2021 à 9 heures.

LA ROUTE BLANCHE 2021

Il s'agit d'une randonnée qui se déroulera sur routes ouvertes à la circulation, d'une longueur d'environ 1000 kilomètres.
C'est un rassemblement de passionnés de véhicules de collection destiné à faire vivre le patrimoine industriel automobile à travers un patrimoine naturel, historique, architectural et culturel sur un circuit défini entre Sury aux Bois et Vals les Bains.

Article 2 - Véhicules admis.

Cette randonnée est ouverte à tous les véhicules autos ou motos construits avant le 31 décembre 1990. Les véhicules non immatriculés ne seront pas admis.
Priorité sera donné aux véhicules les plus anciens cela en fonction du nombre d'engagements reçus et donc des 50 places disponibles.

Article 3 - Engagements

Les demandes d'engagement seront reçues dès parution du présent règlement qui devra être obligatoirement retourné accompagné de son chèque ou virement bancaire avant le 31 décembre 2020. aucun engagement ne sera accepté sans son règlement. Le chèque sera établi à l'ordre de Sury Auto Collection. Le tout sera envoyé à : Sury Auto Collection - 33 rue de la Brosse Robin - 45530 Sury Aux Bois.

Les droits d'engagement sont fixés, par personne à 555 € avant le 31 décembre 2020.

Les repas seront servi avec 25 cl. de vin par personne. Les suppléments seront à la charge des participants dans la limite autorisée par la législation en vigueur. Les Organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de contrôle d'alcoolémie positif.

Chaque participant sera informé par courrier après le 1er janvier 2021 de son engagement.

Les organisateurs, se réservent le droit d'accepter ou de refuser un engagement, et, en cas de force majeure d'annuler la manifestation ou bien d'y apporter toutes modifications que les circonstances rendraient nécessaires.

Article 4 - Publicité

L'organisateur peut prendre les accords qu'il juge utiles avec différents annonceurs. En revanche, toute autre publicité que celle de l'organisateur sera soumise à autorisation.

Article 5 - Obligations générales

Les participants devront se conformer aux prescriptions du Code de la Route, aux arrêtés municipaux des villes et localités traversées ainsi qu'aux prescriptions du présent règlement.
Conformément aux prescriptions des décrets des 21/10/58 et 18/10/05 et des arrêtés des 01/12/59 et 02/07/69, les organisateurs déclarent avoir souscrit une police d'assurance couvrant les conséquences pécuniaires des risques se rapportant à la "Responsabilité Civile" pouvant incomber à l'organisation et à ses responsables.
Chaque équipage devra présenter sur la ligne de départ son permis de conduire, l'attestation d'assurances, contrôle technique en vigueur, sous peine de se voir refuser le départ.
D'autre part, il est fortement recommandé d'équiper son véhicule d'un extincteur, un triangle de signalisation, deux gilets de sécurité, ainsi que de pneus neiges, chaussettes ou chaînes pour les véhicules qui peuvent recevoir ce genre d'équipement.
Les participants s'engagent à respecter les règles de courtoisie qui sont de mise à "La Route Blanche"
L'attribution des plaques de rallye se fera dans l'ordre numérique croissant des années des voitures. L'ordre de départ se fera suivant les numéros croissants des plaques.

Article 6 - Réclamations

Cette randonnée se déroulera sous le signe de l'amitié et de la courtoisie. Chaque équipage s'engage à adhérer au présent règlement et accepte donc de se conformer aux décisions des commissaires de l'organisation.

La Route Blanche
28 au 31 Janvier 2021
Le Règlement

Article 7 - Assistance

Un véhicule est prévu pour l'assistance, en cas de panne d'une voiture, soit celle-ci peut être remise en état de rouler et continue le rallye, ou elle est immobilisée pour panne grave. Dans ce deuxième cas, la voiture sera remorquée jusqu'au garage le plus proche en accord avec le propriétaire du véhicule mais de toute façon, la voiture en panne ne devra pas immobiliser le véhicules d'assistance sur plus de 50 kms. Une assurance assistance automobile est fortement conseillée.

Article 8 - Hébergement

Les hébergements se feront en chambre double. Durant les 3 nuits, les participants logeront et dineront au Grand Hôtel des Bains*** à Vals les Bains. Chaque matin les petits déjeuners seront servis à partir de 7 heures.

Article 9 - Frais d'annulation

En cas de forfait d'un participant régulièrement engagé survenant avant la date limite du 1er janvier 2021, les frais de participation seront intégralement remboursés. Après la date du 1er janvier 2021, en cas d'annulation, le montant des droits d'engagement sera intégralement conservé par l'organisation.
Les chèques seront remis à la banque le 1er décembre 2020.

PONT D'ARC

Article 10 - Programme

Jeudi 28 janvier 2021

De 6 h. à 7 h.30 les participants sont attendus au village départ sur le parking de la salle polyvalente de Sury aux Bois pour la remise des plaques de rallye et du livre de route et de l'équipement de contrôle des voitures. Le départ du premier véhicule est à 8 h. étape Sury aux Bois — Circuit de Lurcy Lévis.

Vendredi 29 janvier 2021

Le départ du rallye se fera à l'hôtel à 8 H.30 en direction de Pont d'Arc et le Pont du Gard pour le déjeuner. L'après midi retour vers Vals par la route de Montagne.
A 22 h. départ de la spéciale Nocturne pour un retour le samedi 9 janvier entre 0 h. et 1 h.

Samedi 30 janvier 2021

Le départ du rallye se fera à l'hôtel à 9 H. en direction de l'Auberge rouge pour le déjeuner avant de rejoindre Vals les bains pour l'arrivée de La Route Blanche 2020.

GORGES DE L'ARDECHE

N° Concurrent	Engagement reçu le :	Confirmation le :	Règlement du solde :

Cadres réservés à l'organisation ne rien inscrire

LA ROUTE BLANCHE 2021

28 au 31 janvier 2021

DEMANDE D'ENGAGEMENT

A retourner

Accompagné du montant de l'inscription à l'ordre de :
Sury Auto Collection

Sury Auto Collection
33, rue de la Brosse Robin - 45530 SURY AUX BOIS
Téléphone : 06 72 00 59 69 - mail : dominique.viginier@orange.fr

Montant des frais d'engagement ⇨ avant le 31 décembre 2020 = 555 € par personne

PILOTE

NOM :.....

PRENOM : .....

Nationalité : .....Pays : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Permis de conduire N° : .....

Délivré le : .....à : .....

Tél. mobile : .....

Tél. domicile : .....

Mail : .....@.....

COPILOTE

NOM :.....

PRENOM : .....

Nationalité : .....Pays : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Permis de conduire N° : .....

Délivré le : .....à : .....

Tél. mobile : .....

Tél. domicile : .....

Mail : .....@.....

La voiture

Marque :.....Modèle : .....Année : .....

Immatriculation : .....Date de validité contrôle technique : .....

Compagnie d'assurance : .....Contrat N° : .....

HÔTEL (cocher la case correspondante)

Chambre pour 2 personnes grand lit ☐

Chambre pour 2 personnes lit jumeaux ☐

1 personne par chambre (sup.120 €) ☐

Fait à : .....Le : .....
Signature

Tarif pour une personne

Chèque encaissé le 1er décembre 2020

Avant 31/10/20 555€ X ... = ...€

Sup chambre seul 120 € X ... = ...€

TOTAL = ...€

Crédit Agricole — 45270 Bellegarde

Code étab	code guichet	N°compte	RIB
14806	00004	72027708871	38

IBAN FR76 1480 6000 0472 0277 0887 138

SWIFT : AGRIFRPP848